

Les représentants élus du conseil d'administration
90, rue du Cèdre
78190 TRAPPES

Trappes, le 06/02/2018

Objet : motion contre la DGH

Les membres élus du Conseil d'Administration du collège Le Village dénoncent :

- le manque de moyens
- la suppression des dédoublements dans les matières scientifiques
- l'augmentation des effectifs par division

En conséquence, ils ne peuvent accepter la gestion de la pénurie et refusent la proposition de cette DGH dont le volume global ne permet pas une répartition qui réponde aux besoins de nos élèves.

Nous soulevons la nécessité de travailler avec des classes aux effectifs limités en deçà des normes établies en REP, déjà trop élevées, et avec la possibilité de dédoubler les classes dans les matières qui en ont besoin pour assurer un enseignement de qualité et conforme aux attentes des programmes.